CEUX QUI DONNENT NE MEURENT JAMAIS !

Abderrahim DERRAJI - 2015-05-05 11:08:09 - Vu sur pharmacie.ma

Donner de son temps, donner son amour, donner de son argent, donner de son savoir, donner de son sang ou donner de sa chair. Peu importe le don, l'essentiel c'est de donner.

Donner aux autres procure du sens à notre existence. Si tous les dons se valent, il y en a un qui est au delà de tous les autres: le don d'organes. Voila un don noble et désintéressé, car posthume. Un don juste et égalitaire, car à la portée de tout le monde. Y a t-il plus généreux que de donner sans se soucier de l'identité du receveur ? Y a t-il âme plus grande que celle qui donne sans rien attendre en échange ? Car, peu importe le receveur, peu importent ses convictions idéologiques ou religieuses et peu importent son sexe et sa race, la seule préoccupation du donneur est de sauver la vie d'un être humain, et d'améliorer son existence! Donner nous permet de nous élever, et faire don de ses organes nous permet de prolonger notre existence. Car, en optant pour le don, nous transformons notre propre fin en début d'une nouvelle vie. Pour illustrer la grande valeur de ce geste, il suffit de rappeler le verset 32 de sourate Al Maida qui dit : « Quiconque sauve la vie d'un seul être humain est considéré comme ayant sauvé la vie de l'humanité toute entière !»

C'est dans cet esprit qu'une rencontre nationale sur le don d'organes a été organisée le 23 avril par le ministère de la santé. Cette rencontre, présidée par le ministre de la santé, a connu la participation, entre autres, du ministre de la justice et des libertés, du ministre des Habous et des affaires islamiques et du ministre de la communication. Tous les représentants qui ont pris part à cette rencontre ont été unanimes sur la nécessité d'encourager les marocains à faire don de leurs organes, tout en les sensibilisant à l'importance du don en tant que forme de solidarité et d'entraide sociale.

Aujourd'hui, si rien ne nous oblige à donner nos organes, il est, en revanche, de notre devoir de prendre le temps de réfléchir sereinement à cette question avant de trancher. Après cela, quelque soit notre décision, elle sera la bonne. Et les personnes qui auraient décidé de franchir le pas pour donner une chance à celles et ceux dont la vie vacille en attendant une greffe, n'auront qu'à s'inscrire dans le registre national du don d'organes. Consultez pharmanews 289 : Lien